



Liquidation de la communauté

Par **angegar**, le **23/10/2013** à **00:39**

[fluo]bonjour[/fluo]

je suis en instance de divorce, mon mari occupe la maison a titre gracieux, nous possedons aussi les murs d un commerce, nous sommes en sci a 50/50 des parts, quand a moi je suis en location, impossible de partager les biens puisque leurs valeurs est inegales (maison _800000E murs commerce 400000E avec un loyer qui rapporte 1500 E /mois) comment l obliger a vendre pour qu il me regle ma part! a savoir que le credit de la maison est payé par la SCI ainsi que l'assurance de la maison, il perçoit aussi 500E par mois sur le loyé de la SCI, IL Y A AUSSI un appartement acollé a la maison qui genere un loyé de 600E, quand a moi je paye 750 E par mois de loyé et je perçois les 500E de la SCI. le probleme c est que monsieur, veut garder la maison et percevoir tous les loyés, comment l obliger a me donner ma part, merci de votre reponse